
CHÂLONS-SUR-MARNE (51) **
LE CHOIX DU SOLDAT INCONNU AMÉRICAIN
DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Par Alain Girod
Document publié par l'APC –51 Châlons en 1981

L'idée d'honorer un soldat américain non identifié, mort sur le sol de France est due au Général de brigade William D. Connor, Commandant les Forces Américaines en France. Instruit du projet français et favorablement impressionné, il propose une cérémonie identique au Chef d'Etat Major de l'armée américaine, le Général Peyton C. March, le 29 octobre 1919.

D'emblée, le Général March désapprouve la proposition : il explique que les services d'état civil de l'armée américaine veulent identifier tous les morts américains. D'autre part, les Etats-Unis n'ont pas d'emplacement digne de recevoir ce Héros, comme la France et la Grande Bretagne. De toute façon et en aucun cas, le retour d'un tel corps ne peut se faire sans l'approbation du Congrès.

Alors, pendant un an, le projet reste dans un tiroir, jusqu'au 21 décembre 1920. Ce jour là, le député Hamilton Fisch Jr, de New York, présente une résolution ayant pour thème le retour aux Etats Unis des restes d'un Soldat Inconnu Américain mort en France. Il suggère son inhumation, avec les cérémonies d'usage, dans un tombeau construit dans le Cimetière Militaire National d'Arlington.

Juste récompense d'une telle insistance, ces mesures sont approuvées par le 66è Congrès, le 4 mars 1921. Un budget pour l'édification du tombeau s'ajoute à cet accord ; les députés se chargent d'étudier le programme des Cérémonies d'inhumation et fixent la date au jour de la Fête Nationale Américaine, le 4 juillet 1921.

Mais, coup du sort, le 12 février, alors que le projet doit être déposé devant la Commission aux Affaires Militaires du Sénat, le secrétaire à la Guerre, Monsieur Newton D. Baker, informe la Commission que la date est prématurée. L'état-major vient de lui faire savoir qu'il est impossible, dans l'immédiat, de prétendre à cette sélection ! Il n'y a pas effectivement de cas unique de soldat non identifié, mais 1237. De plus, les services de l'Etat-civil de l'armée font leur possible pour les identifier et il ne peut, de ce fait, être question d'honorer un inconnu qui, par la suite, n'en serait plus un.

Les députés français rangent alors le projet ; le nouveau Ministre de la Guerre, Monsieur John W. Weeks, reporte la date et décide les cérémonies pour le 4 mars 1921. Cette date est acceptée, lorsque le Président des Etats Unis, Warren G. Harding, reprogramme les cérémonies pour le 31 mai.

Pour ne pas être en reste, le Ministre de la Guerre donne à son tour son avis ; il considère que le 11 novembre 1921 est la date la plus appropriée pour cette grande cérémonie, puisqu'elle sera celle du 3è anniversaire de la fin de la Guerre.

John W. Weeks est chargé d'organiser et de mettre sur pieds les cérémonies :

- En Europe, exhumation, choix et transfert du Soldat Inconnu aux Etats Unis par voie de mer.
- Aux Etats-Unis, réception de la dépouille à Washington, cérémonie au Capitole et inhumation au tombeau d'Arlington.

Les cérémonies aux Etats-Unis devront se parer d'un éclat sans pareil et être l'hommage des citoyens américains à tous les Morts de la Patrie.

* CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Les documents de MémorialGenWeb

Le 9 septembre 1921, le chef d'Etat Major de l'armée reçoit le feu vert et les directives du Département de la Guerre pour la " sélection du Soldat Inconnu Américain " en France : " après les Cérémonies de sélection, le corps sera dirigé vers Le Havre où la Marine US, le recevra pour le transporter aux Etats-Unis. Les modalités seront mises au point par le chef des troupes américaines en France, en collaboration avec les autorités françaises et l'US Navy. La sélection se déroulera en la ville de Châlons-sur-Marne, à 160 km de Paris, le 24 octobre 1921 ".

Le Gouvernement américain désire qu'en France, les cérémonies soient des plus simples, qu'elles se déroulent presque dans l'intimité, sans aucun caractère officiel ; c'est pour cette raison que le jour choisi, 24 octobre, est un lundi.

Mais, pourquoi Châlons sur Marne ? Pourquoi cette ville marnaise plus qu'une autre, située dans une région où ont combattu les Sammies ? Tout simplement parce que Châlons est un important nœud ferroviaire et se trouve situé au centre de la zone d'exhumation des corps qui participeront au choix. Donc, pour une raison de facilité.

Les corps seront exhumés de quatre cimetières américains : Bois Belleau dans l'Aisne, Romagne sous Montfaucon et St Mihiel dans la Meuse et Bony dans la Somme.

En apprenant que sa ville est choisie, pour la cérémonie de sélection, Monsieur Joseph Servas, Maire de Châlons ne peut admettre d'accueillir cette cérémonie sans y faire participer sa municipalité, ses administrés.

Par voie de presse, il informe les Châlonnais qu'un Soldat inconnu américain sera désigné en l'hôtel de ville pour être honoré aux Etats-Unis.

En réunion exceptionnelle, le conseil municipal décide les modalités d'accueil des autorités américaines.

Par courrier, Joseph Servas demande aux commerçants et industriels de la ville d'accorder un congé le 24 octobre à leurs employés afin qu'ils participent, nombreux, à la cérémonie.

Côté américain, dans l'expectative, d'ultimes recherches s'effectuent pour compléter les rapports sur les quatre soldats non identifiés qui vont être exhumés. Pour ces quatre corps, les services d'état civil américains tentent une dernière identification et prévoient même quatre suppléants, au cas ou.

Le 22 octobre, les corps sont exhumés et les restes examinés par un membre désigné des Forces Expéditionnaires U.S, pour constater que le décès est dû à une blessure reçue au combat. Après la préparation mortuaire, les restes mortels sont placés dans un cercueil plombé, lui-même placé dans un second cercueil. Dans l'heure qui suit cette mise en bière, les quatre cercueils, placés à bord de camions automobiles, prennent la route de Châlons sur Marne.

Ce 23 octobre à 15 heures, deux camions américains stationnent devant l'hôtel de ville ; Châlons est pavoisée de drapeaux américains et français, de guirlandes et banderoles. Sur la place, derrière le monument Carnot, une compagnie du 106^e Régiment d'Infanterie, le régiment châlonnais, rend les honneurs.

Sur le perron de l'hôtel de ville, le Maire Joseph Servas, les conseillers municipaux et la délégation américaine reçoivent les quatre dépouilles dont les cercueils sont recouverts de la bannière étoilée.

La délégation américaine est ainsi composée :

- Colonel Harry F. Rethers, chef du Service des Sépultures Américaines en Europe
- Lieutenant Colonel William G. Ball, Chef de Corps
- Monsieur Keating, superviseur de la mise en bière
- Capitaine Le Roch, Officier de liaison avec l'Armée Française
- Officiers chargés des cérémonies
- La Presse
- Le Préfet de la Marne, Monsieur Brissac, représente le Gouvernement français et le Général Deport, commandant du 6^e Corps d'Armée, représente l'Armée française.

Les documents de MémorialGenWeb

Les quatre cercueils plombés sont portés dans l'hôtel de ville par des soldats du 106^e RI et exposés dans le vestibule qui précède la salle des adjudications ; une Garde d'Honneur française les entoure. Les couloirs qui accèdent à cette salle sont ornés de palmiers et d'arbustes majestueux ; les murs sont tendus de blanc et de drapeaux américains. De chaque côté de la porte d'entrée, un fantassin du 106^e en arme monte la garde.

Dans le péristyle s'élève un catafalque qui, le moment venu, accueillera le soldat inconnu, choisi pour représenter le sacrifice américain.

A 22 heures, la veillée funèbre commence.

Lundi matin, 24 octobre. Malgré une température assez rigoureuse, les Châlonnais envahissent les rues de la ville et se masse le long du parcours qu'empruntera le cortège. La place Carnot, la rue de la Marne, les deux ponts sont noirs de monde.

Endimanchée, la foule attend, silencieuse, des enfants agitent des drapeaux aux couleurs américaines.

Derrière les unités militaires disposées en carré autour de la place de l'hôtel de ville, les Châlonnais sont encadrés par la police.



Il y a là :

- le Drapeau du 25^e Régiment d'Artillerie, sa garde et une compagnie d'honneur
- le Drapeau du 9^e Régiment de Dragons et sa garde
- la musique du 106^e Régiment d'infanterie, une compagnie en arme et une section

Enfant chéri des châlonnais, régiment châlonnais de longue date, très éprouvé durant la Grande Guerre, le 106^e a été applaudi lorsqu'il s'est mis en place derrière le monument Carnot.

A l'arrivée des officiers américains, la compagnie du 106^e présente les armes tout comme cela s'est produit lors de l'arrivée à l'hôtel de ville des Généraux Deport, Nayral de Bourgon, Lequine, de l'Intendant Le Fier, du médecin principal Desportes, du Colonel Rebois et du Colonel de gendarmerie Maye-Hoffer.

Il est 10 heures, les officiels suivis d'un détachement de l'Américan Légion (Association d'Anciens Combattants Américains) se rendent dans la chapelle ardente. Dans le péristyle, les couloirs, le vestibule, la Haie d'Honneur française présente les armes.

Un soldat américain s'avance.

Sur la place, la musique du 106^e RI joue une impressionnante marche funèbre : " La mort d'Ass ", de Grieg ; un grand moment d'émotion s'abat sur la ville et étreint la foule ; les pensées de beaucoup font un retour en arrière de plusieurs années, à l'époque de la grande tuerie.

Le soldat américain qui s'avance dans la chapelle ardente, menu dans son uniforme kaki, est le sergent F. Younger de la compagnie de commandement du 2^e Bataillon du 50^e Régiment d'Infanterie des forces armées US en Allemagne. Blessé deux fois, il a participé à toutes les batailles sur le sol de France. Il tient à la main un bouquet de roses blanches cueillies dans un jardin par un châlonnais dont deux fils sont Morts pour la France.

Les documents de MémorialGenWeb

C'est comme si toute vie s'arrêtait ! Un silence profond s'abat sur la place où la foule émue s'est amassée. La musique du 106^e entame la Marche Funèbre de Chopin.

A l'intérieur, par trois fois, le sergent Younger fait le tour des cercueils ; il est grave, impénétrable ; quelles sont ses pensées à l'instant où il s'arrête devant un des cercueils, semble s'y recueillir un instant, dépose son bouquet et se fige dans un salut solennel à son frère d'armes.

La sonnerie aux Morts retentit lorsque les porteurs américains s'avancent, précédés par le Général Deport et les autorités civiles et militaires qui s'inclinent devant le cercueil. Le Général Rogers ne peut retenir ses larmes ; l'assistance est vivement impressionnée.

Les porteurs, officiers non-brevetés appartenant aux Forces Américaines en Allemagne, portent le cercueil dans la seconde pièce où, en présence des officiers américains, transfèrent les restes mortels du Soldat Inconnu Américain dans un cercueil spécial, en métal garni de satin. Après les procédures de plombage effectuées, ce cercueil est glissé à son tour dans un autre, métallique lui aussi, boulonné, qui prend place dans une dernière bière, intérieurement garnie de drap noir et orné de barres d'argent massif ciselées formant poignées. Sur le dessus est fixée une plaque en argent sur laquelle sont gravés ces mots :



Le Sergent Younger

" AN UNKNOWN AMERICAN WHO GAVE HIS LIFE IN THE WORLD WAR "
(Un inconnu américain qui donna sa vie dans la Guerre Mondiale)

Les porteurs ramènent le cercueil vide tandis que les trois autres cercueils sont glissés dans d'autres bières qui seront plombées. A 11 heures, placées à bord de camions américains, elles sont dirigées vers le cimetière américain de Romagne sous Montfaucon, en Meuse.

En cortège et dans un silence total, le cercueil du Soldat Inconnu, recouvert de la bannière étoilée sous laquelle il a combattu, est déposé sur le catafalque au pied duquel des gerbes de fleurs multicolores sont déposées. Sur lui est posée le bouquet de roses blanches qui a servi à sa désignation.

Un garde d'honneur prend place de chaque côté du catafalque : 6 soldats en arme du 106^e RI et 6 soldats américains auxquels viennent s'ajouter un chalonnais porteur du drapeau des Mutilés de Guerre et une délégation de l'Américan Légion.

La presse est autorisée à photographier le catafalque puis l'hotel de ville est ouvert au public qui se presse contre les grilles.

Alors, sans discontinuer, hommes, femmes et enfants de tous ages et de toutes conditions viennent rendre hommage au Héros américain ; l'émotion est grande et les visages trahissent de nobles et honorables pensées. Simples fleurs, modestes bouquets, gerbes reconnaissantes sont le fruit de ce grand hommage de la petite ville champenoise, martyre de la guerre, au cousin d'Amérique.

A 16 heures 25, alors qu'une file interminable attend toujours pour se recueillir devant le catafalque, les portes latérales se referment et seul le porche central reste béant. La foule est priée de se retirer sur les cotés de la place ; à regret les chalonnais obéissent et lentement vont se placer de chaque côté de la rue de la Marne.

A 16 heures 45, très ému, Monsieur Joseph Servas se tourne vers la délégation américaine.

" Si vous avez choisi Châlons-sur-Marne pour la désignation du Soldat Inconnu Américain qui doit symboliser la vaillance de votre grande nation, c'est sans doute parce que notre ville se trouve à peu

Les documents de MémorialGenWeb

près égale distance des nécropoles où DORMENT CEUX DES VOTRES QUI SE SONT SACRIFIÉS POUR LA CIVILISATION. Mais c'est qu'aussi, je veux le croire, sans se trouver sur la même ligne du feu, elle en était assez proche pour devenir un centre de défense et d'attaque, c'est ici que se sont élaborés les plans, c'est d'ici que sont partis les ordres qui devaient briser la suprême offensive allemande et marquer le début de la victoire finale. . . Il n'est pas un français, grand ou petit, qui ne sache ce qu'il doit à la libre Amérique.... Vos soldats, coude à coude, ont mêlé leur sang au sang des français et leur courage enflammé à sa part dans la victoire commune.... Au nom de la ville de Chalons, je dépose respectueusement sur le cercueil du Soldat Inconnu, cette modeste palme, offrande d'admiration et de reconnaissance à la Nation amie. "

Le Général Allen prend à son tour la parole :

" Au nom de mon Gouvernement et plus particulièrement au nom de tous ceux qui, aux États-Unis ont été cruellement éprouvés pendant la Guerre Mondiale par la perte d'êtres qui leur étaient chers, je veux vous exprimer ma plus profonde reconnaissance pour la tendre sollicitude et les attentions dont vous nous avez entouré, en cette circonstance...

...Mon Gouvernement ne désirait qu'aucune cérémonie officielle n'ait lieu ici, mais connaissant l'âme française et sa sincère sympathie pour le soldat américain, je ne suis pas surpris de votre noble et émouvant témoignage à l'occasion du départ du Champion de vos droits, de nos droits. La scène dont nous sommes actuellement les témoins confirme encore la conviction que nous avons que nos sentiments réciproques sur lesquelles les années ont imprimé leur sceau, sont plus forts que jamais et les liens, cimentés par la sanglante lutte qui s'est déroulée sur votre sol, seront éternels.

Permettez que je vous exprime, à vous tous, de cette belle région de la Marne, assemblés ici, aujourd'hui, les remerciements les plus pieux et les plus chaleureux de la Nation des États-Unis pour votre touchante démonstration à la mémoire de son Fils tombé au Champ d'Honneur "

Les clairons sonnent, les tambours battent ; au milieu du perron, apparaissent, disposées sur un brancard, les gerbes de fleurs, impressionnant amoncellement, Hommage à l'Inconnu. Puis, derrière elles, suit le cercueil, enveloppé du drapeau américain et porté par 8 soldats américains.



En bas des marches, sur une prolonge d'artillerie attelée à 6 chevaux noirs montés par 3 artilleurs le cercueil est déposé.

Derrière les autorités, le cortège s'ébranle et remonte la rue de la Marne, jusque la gare de chemin de fer ; tout le long de cette grande artère qui traverse la ville, est aligné un cordon d'honneur de cavalerie française, montée et à pied.

Une compagnie motorisée du Train des Equipages se joint à l'escorte militaire et une compagnie de l'Intendance américaine ferme la marche derrière la compagnie du 106^e RI et ouvre la route à la prolonge d'artillerie. Au passage du cercueil, la foule se découvre en silence.

En tête du cortège il y a les scouts qui portent les fleurs, les sapeurs pompiers, les Anciens Combattants, les représentants des Sociétés locales, les enfants des Ecoles et leurs instituteurs. . .

Les documents de MémorialGenWeb

Sur la place de la Gare, les troupes défilent devant les autorités une dernière fois. Le cercueil du soldat Inconnu est porté à l'intérieur de la gare où seuls les Officiels sont autorisés à le suivre. Ils assistent à son installation dans un wagon transformé en Chapelle ardente.

Le Général Allen a tiré une rose blanche du bouquet et la remet à Monsieur Servas en lui demandant de la conserver en souvenir de cette manifestation.

A 18 heures, quand le train démarre en direction de Paris, pour Le Havre, la musique du 106^e RI joue la Marseillaise. Lentement, la population rentre chez elle. La vie va reprendre son cours.

Le 25 octobre, au Havre, après une courte cérémonie présidée par André Maginot, Ministre de la Guerre, qui épingle la croix de la Légion d'Honneur sur le drapeau du Soldat Inconnu Américain, le cercueil par voie de mer gagne les Etats-Unis où, le 11 novembre il est inhumé au cimetière national d'Arlington.

18 ans plus tard, le 4 juillet 1939, en présence du Général Gouraud, la municipalité chalonnaise appose dans le péristyle de l'hôtel de ville une plaque rappelant la cérémonie du 24 octobre 1921.

En 1940 décède le sergent Younger ; il repose non loin du tombeau de celui qu'il a désigné comme Soldat Inconnu Américain.

Sur le tombeau du Soldat Inconnu, au Cimetière National d'Arlington, le nom de la ville de Châlons-sur-Marne est inscrit en lettres d'or.